



21^e EXERCICE | 2024 - 2025

RAPPORT SUR LES COMPTES HOLDIGAZ

HOLDIGAZ

RAPPORT SUR LES COMPTES

21^e exercice 2024-2025



03

COMPTES CONSOLIDÉS

23

COMPTES ANNUELS

COMPTES CONSOLIDÉS

04 BILAN CONSOLIDÉ

06 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

07 ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

11 Notes sur le bilan

17 Notes sur le compte de résultat

**20 RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE HOLDIGAZ SA**

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF	NOTES	AU 31.03.2025 CHF	AU 31.03.2024 CHF
ACTIFS CIRCULANTS			
Trésorerie		70'572'789	70'122'051
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	1	75'107'733	44'596'392
Autres créances à court terme		3'151'575	5'556'731
Stocks et prestations de services non encore facturées	2	13'094'248	14'937'366
Actifs de régularisation		9'367'061	15'202'196
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS		171'293'406	150'414'736
ACTIFS IMMOBILISÉS			
Immobilisations financières	3	336'092'628	355'062'393
Immobilisations incorporelles		10'765'428	10'385'994
Immobilisations corporelles	4	129'722'231	134'132'896
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS		476'580'287	499'581'283
TOTAL ACTIF		647'873'693	649'996'019

PASSIF	NOTES	AU 31.03.2025 CHF	AU 31.03.2024 CHF
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	5	32'701'128	44'096'955
Autres dettes à court terme	6	15'870'450	20'068'741
Passifs de régularisation		21'672'913	17'815'094
Provisions à court terme	7	24'671'676	24'357'953
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		94'916'167	106'338'743
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME			
Dettes à long terme portant intérêt	8		
- envers des tiers		5'511'368	5'633'784
- envers des organes		3'946'312	3'077'778
- envers des parties liées		24'060'081	24'926'486
Provisions à long terme	7	175'884'165	173'607'707
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		209'401'926	207'245'755
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS		304'318'093	313'584'498
CAPITAUX PROPRES	9		
Capital-actions		20'500'000	20'500'000
Réserves provenant de bénéfices cumulés		280'973'139	266'809'261
Actions propres		-6'125'381	-1'426'561
Bénéfice de l'exercice		26'548'493	26'899'203
Part des actionnaires minoritaires		21'659'349	23'629'618
TOTAL CAPITAUX PROPRES		343'555'600	336'411'521
TOTAL PASSIF		647'873'693	649'996'019

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

	NOTES	DU 01.04.2024 AU 31.03.2025 CHF	DU 01.04.2023 AU 31.03.2024 CHF
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	10	319'349'883	316'452'008
Propres prestations portées à l'actif	11	10'866'023	11'027'239
Autres produits d'exploitation		248'122	402'690
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		330'464'028	327'881'937
Charges de matériel et de prestations de tiers	12	-165'270'042	-189'758'590
Charges de personnel	13	-66'293'450	-63'901'148
Autres charges d'exploitation	14	-16'769'865	-14'502'556
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL (EBITDA)		82'130'671	59'719'643
Amortissements et corrections de valeur sur des postes de l'actif immobilisé	15	-47'656'768	-26'821'784
Constitutions de provisions d'exploitation		-18'775'403	-20'820'696
Dissolutions de provisions d'exploitation	16	12'572'362	6'224'397
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		28'270'862	18'301'560
Produits financiers	17	8'013'453	15'497'140
Charges financières	18	-2'094'257	-913'106
Produits hors exploitation	19	1'458'261	1'403'596
Charges hors exploitation		-98'868	-110'897
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	20	355'779	1'113'326
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	21	-213'817	-218'193
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		35'691'413	35'073'426
Impôts et prestations conventionnelles aux communes concédantes	22	-9'542'690	-7'061'944
RÉSULTAT GLOBAL		26'148'723	28'011'482
Part des actionnaires minoritaires		399'770	-1'112'279
BÉNÉFICE DU GROUPE		26'548'493	26'899'203

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

HOLDIGAZ SA,
société mère dont le
capital-actions est de
CHF 20'500'000 réparti
en 2'050'000 actions
nominatives de CHF 10,
détient les participations
ci-contre :

PARTICIPATIONS CONSOLIDÉES SELON LA MÉTHODE DE L'INTÉGRATION GLOBALE	CAPITAL- ACTIONS CHF	DÉTENTION AU 31.03.2025 %	DÉTENTION AU 31.03.2024 %
Holdigaz Prestations SA, Vevey (prestations de services aux sociétés du groupe)	100'000	100	100
Holdigaz Production SA, Vevey (prestations aux sociétés du groupe dans le domaine de l'énergie)	100'000	100	100
Holdigaz Immobilier SA, Vevey (achat, vente et exploitation d'immeubles)	8'000'000	100	100
Energiapro SA, Vevey (fourniture d'énergie)	1'000'000	100	100
Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA, Vevey (développement et gestion d'un réseau de distribution de gaz naturel)	10'500'000	100	100
Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA, Aigle (développement et gestion d'un réseau de distribution de gaz naturel)	10'000'000	100	100
Cosvegaz SA, Cossonay (développement et gestion d'un réseau de distribution de gaz naturel)	10'000'000	100	100
Corelltech SA, Vevey (analyse de réseaux et détection de fuites d'eau et de gaz)	200'000	100	100
Holdibat SA, Vevey (gestion de projets dans le domaine des techniques du bâtiment)	100'000	100	100
Joseph Diémand SA, Forel (Lavaux) (prestations dans le domaine sanitaire)	1'000'000	100	100
Brauchli SA, Forel (Lavaux) (prestations dans le domaine du chauffage)	1'000'000	100	100
Roos Ventilation SA, Forel (Lavaux) (prestations dans les domaines de la ventilation et de la climatisation)	300'000	100	100
Taxa SA, Forel (Lavaux) (prestations dans les domaines du chauffage et des appareils de combustion et de stockage)	300'000	100	100
CoGen SA, Forel (Lavaux) (prestations dans le domaine des systèmes énergétiques)	100'000	100	100
Ecorecyclage SA, Lavigny (traitement des déchets et production de biogaz et de compost)	5'000'000	100	100
Agena SA, Forel (Lavaux) (installation d'appareils en relation avec l'énergie solaire)	200'000	100	100
NovoEnergies SA, Vevey (prestations dans le domaine de l'énergie solaire)	100'000	100	100
Gazobois SA, Cossonay (recherche dans le domaine de la production de gaz à partir de bois)	120'000	100	100
Swiss Gas Invest SA, Vevey (achat / vente de participations dans le domaine du gaz naturel)	3'800'000	52,63	52,63
Softcar SA, Fribourg ¹ (développement, production et commercialisation de véhicules électriques alimentés au gaz naturel, à faible empreinte écologique)	444'773	75,67	69,95
Lindja SA, Vevey ² (développements de projets renouvelables)	100'000	50	-

¹ Le capital-actions a été augmenté durant l'exercice 2024-2025, passant de CHF 360'213 à CHF 444'773. Au vu de la participation de HOLDIGAZ SA dans la société, les comptes de Softcar SA sont consolidés dans les comptes du groupe depuis l'exercice 2023-2024.

² La participation de 50% au capital de Lindja SA a été acquise le 16 janvier 2025 pour un montant de CHF 50'000.

PARTICIPATIONS NON CONSOLIDÉES	CAPITAL-ACTIONS CHF	DÉTENTION AU 31.03.2025 %	DÉTENTION AU 31.03.2024 %
AGEPP SA, Lavey-Morcles (développement de projets de forage géothermique dans la région de Lavey)	5'000'000	21,72	21,72
Nordur Power SNG SA, en liquidation, Berne ¹ (développement, financement, réalisation et commercialisation de projets dans le domaine de la production de gaz renouvelable en Islande et en Norvège)	100'000	-	31
Petrosvibri SA, Vevey (recherche d'hydrocarbures liquides ou gazeux, mise en œuvre d'un projet de géothermie)	50'000	34	34
Swiss Green Gas International AG, Baden ² (extraction et approvisionnement en gaz renouvelable)	7'444'000	45	45
Alpiconcept Engineering SA, Bouveret ³ (conception, recherche et développement dans le domaine de l'ingénierie et du design)	148'330	34	-

¹ La liquidation de la société étant terminée, sa radiation a été prononcée en date du 19 février 2025.

² Le capital-action a été augmenté durant l'exercice 2024-2025, passant de CHF 6'444'000 à CHF 7'444'000.

³ La participation de 34% au capital d'Alpiconcept Engineering SA a été acquise le 24 janvier 2025 pour un montant de CHF 4'907'146.

Au vu de l'absence actuelle de réelle activité économique et du caractère peu représentatif qu'AGEPP SA, Petrosvibri SA, Swiss Green Gas International AG et Alpiconcept Engineering SA auraient dans les comptes de groupe, ces sociétés n'ont pas été retenues dans la consolidation. Ces dernières sont présentées sous la rubrique *Immobilisations financières*.

GÉNÉRALITÉS

Les présents comptes consolidés ont été établis conformément aux dispositions légales en vigueur (titre trente-deuxième du Code des obligations). Les principes d'évaluation appliqués, non prescrits par la loi, sont décrits ci-après. À cet égard, afin d'assurer sa prospérité à long terme, le groupe saisit la possibilité de constituer et de dissoudre des réserves latentes. Afin d'assurer la comparabilité, des chiffres de l'exercice précédent ont été retraités.

PRINCIPE ET MÉTHODE DE CONSOLIDATION

La date de clôture des comptes consolidés au 31 mars correspond à celle des comptes annuels des filiales. Les sociétés dont HOLDIGAZ SA détient le contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Lors de l'achat d'une participation consolidée, le prix d'acquisition qui dépasse la quote-part des actifs nets consolidés (goodwill) est directement comptabilisé en diminution des fonds propres. Les relations internes sont éliminées.

ACTIONS PROPRES

Les actions propres figurent au bilan au coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. En cas de revente ultérieure, le bénéfice ou la perte est directement imputé aux réserves de capital.

PRINCIPES D'ÉVALUATION

Les actifs et passifs sont regroupés et évalués uniformément en respect des directives internes du groupe. De façon générale, la base d'évaluation est celle du coût historique. Les principales règles appliquées sont les suivantes :

STOCKS

Valeur d'acquisition ou de revient, sous déduction d'abattements jugés nécessaires

PRESTATIONS DE SERVICES NON ENCORE FACTURÉES

Valeur vénale selon l'état d'avancement des travaux, sous déduction des états de situation facturés et d'éventuelles corrections de valeur jugées nécessaires sur le solde ouvert

AUTRES ACTIFS CIRCULANTS

Valeur nominale, déduction faite le cas échéant de corrections de valeur pour risques économiques

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Participations non consolidées et titres détenus à long terme	Valeur d'acquisition, déduction faite le cas échéant des corrections de valeur nécessaires
Prêts à long terme	Valeur nominale, sous déduction des corrections de valeur dictées par le principe de prudence

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Immobilisations incorporelles	Amortissement linéaire : 20%
-------------------------------	------------------------------

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Réseaux de gaz	Amortissement linéaire : 2 à 5% + amortissement extraordinaire
Installations industrielles	Amortissement linéaire : 3,2 à 15%
Immeubles : logements, parties commerciales et artisanales	Amortissement linéaire : 1 à 4% + amortissement linéaire selon durée de vie effective des aménagements importants + amortissement direct des aménagements de moindre importance
Installations en contracting	Amortissement linéaire selon durée de vie économique
Autres immobilisations corporelles	Achats de l'exercice intégralement amortis dès l'installation et/ou la mise en service

ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE

La charge de l'exercice au titre de contribution patronale réglementaire se monte à CHF 5'069'634 (CHF 5'293'278 en 2023-2024) et la dette envers les institutions de prévoyance professionnelle, au 31 mars 2025, à CHF 248'378 (CHF 398'502 au 31 mars 2024).

	AU 31.03.2025 CHF	AU 31.03.2024 CHF
ENGAGEMENTS CONDITIONNELS		
Envers des consortiums	91'974	134'600
Pour garanties en faveur de tiers	112'428	67'582

HOLDIGAZ SA s'est engagée à couvrir les charges annuelles de Gaznat SA à hauteur de son pourcentage de détention.

	AU 31.03.2025 CHF	AU 31.03.2024 CHF
ACTIFS ENGAGÉS POUR OCTROI DE GARANTIE DE BONNE EXÉCUTION		
Immobilisation financière mise en gage	1'563'654	-

NOTES SUR LE BILAN

1 CRÉANCES RÉSULTANT DE LA VENTE DE BIENS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES	AU 31.03.2025 CHF	AU 31.03.2024 CHF
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	80'561'071	47'546'083
Correction de valeur pour créances douteuses	-5'453'338	-2'949'691
TOTAL	75'107'733	44'596'392

Les *Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services* sont composées des montants dus par des tiers, provenant en majeure partie de la vente de gaz naturel.

2 STOCKS ET PRESTATIONS DE SERVICES NON ENCORE FACTURÉES	AU 31.03.2025 CHF	AU 31.03.2024 CHF
Stocks	4'090'476	4'204'307
Prestations de services non encore facturées	9'003'772	10'733'059
TOTAL	13'094'248	14'937'366

Les *Stocks* se composent des pièces nécessaires aux interventions à réaliser sur les réseaux et installations de gaz ainsi que de tous les articles, appareils et toutes matières utiles aux différents secteurs d'activité des sociétés du groupe.

Les *Prestations de services non encore facturées* regroupent les travaux en cours de réalisation pour des tiers, estimés avec prudence, déduction faite des acomptes facturés sur ces travaux ainsi que la contre-valeur du gaz livré et non encore facturé.

3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	AU 31.03.2025 CHF	AU 31.03.2024 CHF
Participations non consolidées (voir page 8)	38'406'414	33'049'269
Correction de valeur	-33'482'268	-31'037'311
Titres détenus à long terme	367'083'777	368'724'637
Correction de valeur	-38'114'527	-17'784'527
Prêts à long terme à des tiers	604'080	247'878
Prêts à long terme à des parties liées	6'594'806	7'973'885
Correction de valeur	-6'594'805	-6'144'805
Autres immobilisations financières	1'595'151	33'367
TOTAL	336'092'628	355'062'393

Les *Titres détenus à long terme* représentent principalement les détentions de 15,56% du capital-actions de Gaznat SA, de 7,89% du capital-actions de FluxSwiss Sàrl et le placement dans quatre fonds d'investissement dans le domaine des énergies renouvelables.

Les *Prêts à long terme à des parties liées* se composent des prêts à FluxSwiss Sàrl, AGEPP SA et Swiss Green Gas International AG.

4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2023-2024									
CHF	Réseaux de gaz	Installations industrielles	Immeubles et terrains	Installations de stockage, machines, outillage	Véhicules	Mobilier, machines de bureau, parc informatique	Compteurs et régulateurs de pression	Installations en contracting	TOTAL
Valeur nette au 31.03.2023	36'931'236	32'208'465	60'548'857	5	1	6	3	7'691'787	137'380'360
Acquisitions/ Investissements	3'467'242	11'446'868	884'712	530'419	750'339	898'111	234'212	1'295'400	19'507'303
Cession (valeur brute)			-1'466'123						-1'466'123
Conduites mises hors service ou remplacées	-1'173'665								-1'173'665
Amortissements	-13'929'137	-3'387'482	-1'478'169	-524'249	-750'339	-898'109	-234'212	-503'032	-21'704'729
Reprise d'amortissements lors de cession			416'085						416'085
Reprise d'amortissements sur conduites mises hors service ou remplacées	1'173'665								1'173'665
Valeur nette au 31.03.2024	26'469'341	40'267'851	58'905'362	6'175	1	8	3	8'484'155	134'132'896

2024-2025									
CHF	Réseaux de gaz	Installations industrielles	Immeubles et terrains	Installations de stockage, machines, outillage	Véhicules	Mobilier, machines de bureau, parc informatique	Compteurs et régulateurs de pression	Installations en contracting	TOTAL
Valeur nette au 31.03.2024	26'469'341	40'267'851	58'905'362	6'175	1	8	3	8'484'155	134'132'896
Acquisitions/ Investissements	2'572'333	11'892'493	515'452	632'108	714'141	877'033	465'411	224'780	17'893'751
Cession (valeur brute)		-87'157		-5'893	-525'192			-103'122	-721'364
Conduites mises hors service ou remplacées	-782'824								-782'824
Amortissements	-14'150'617	-3'346'234	-1'461'408	-632'874	-636'694	-877'032	-465'411	-551'080	-22'121'350
Reprise d'amortissements lors de cession		67'760		490	447'745			22'303	538'298
Reprise d'amortissements sur conduites mises hors service ou remplacées	782'824								782'824
Valeur nette au 31.03.2025	14'891'057	48'794'713	57'959'406	6	1	9	3	8'077'036	129'722'231

Réseaux de gaz	AU 31.03.2025 CHF	AU 31.03.2024 CHF
Valeur brute des travaux en cours de réalisation	104'925	420'742
Valeur brute des conduites en service	312'361'384	310'912'187
Fonds d'amortissements	-297'575'252	-284'863'588
Valeur nette	14'891'057	26'469'341

Les investissements mentionnés sous cette rubrique représentent le coût des améliorations apportées aux infrastructures de transport et de distribution de gaz naturel.

La politique d'amortissement extraordinaire des réseaux de gaz a été poursuivie afin de maintenir une position permettant de faire face aux contraintes d'un marché très concurrentiel de l'énergie en général et de la distribution de gaz en particulier. Au 31 mars 2025, la valeur résiduelle des réseaux de transport et de distribution de Cosvegaz SA est de CHF 10'662'158, celle de la Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA de CHF 4'123'974, alors que les réseaux de la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA sont intégralement amortis.

Installations industrielles	AU 31.03.2025 CHF	AU 31.03.2024 CHF
Valeur brute	80'232'713	68'427'377
Fonds d'amortissements	-31'438'000	-28'159'526
Valeur nette	48'794'713	40'267'851

Immeubles et terrains	AU 31.03.2025 CHF	AU 31.03.2024 CHF
Valeur brute	82'391'542	81'876'090
Fonds d'amortissements	-24'432'136	-22'970'728
Valeur nette	57'959'406	58'905'362

Les terrains ne sont pas amortis.

5 DETTES RÉSULTANT DE L'ACHAT DE BIENS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES

Ce poste comprend, pour une large part, des montants dus pour l'achat du gaz des mois de février et mars 2025, respectivement de février et mars 2024.

6 AUTRES DETTES À COURT TERME	AU 31.03.2025 CHF	AU 31.03.2024 CHF
Avances et acomptes sur ventes et prestations de services non encore facturées	4'662'030	12'948'899
Autres dettes à court terme portant intérêt	47'448	47'448
Autres dettes à court terme	11'160'972	7'072'394
TOTAL	15'870'450	20'068'741

7 PROVISIONS À COURT ET À LONG TERME	AU 31.03.2025 CHF	AU 31.03.2024 CHF
Fluctuations et indexations rétroactives de prix d'achat du gaz	25'340'827	25'340'827
Énergies renouvelables et Nouvelles technologies gazières	82'882'916	93'313'345
Ouverture des marchés et Correctifs tarifaires	34'138'957	34'138'957
Autres provisions	58'193'141	45'172'531
TOTAL	200'555'841	197'965'660

Les provisions sont destinées à prendre en charge une part de risques inhérents aux contraintes des marchés dans lesquels sont actives les participations ainsi que les risques liés à la diversification des affaires dans le domaine gazier.

Par ailleurs, pour répondre aux exigences croissantes liées à la protection de l'environnement et s'assurer une place de premier plan dans un marché global de l'énergie en très forte mutation, le groupe HOLDIGAZ a maintenu différentes dispositions qui visent à offrir des solutions alliant le gaz naturel à toute autre énergie renouvelable. Les provisions pour *Énergies renouvelables* et *Nouvelles technologies gazières* servent à couvrir le risque lié au développement de ces nouveaux domaines d'activité.

La provision pour *Ouverture des marchés* est destinée à absorber les contraintes liées au modèle de calcul du timbre de transport du gaz et des effets de ce timbre sur les clients industriels.

Les *Autres provisions* sont liées en grande partie aux autres domaines de l'activité gazière.

8 AUTRES DETTES À LONG TERME PORTANT INTÉRÊT

Les dettes à long terme envers des tiers et des organes ont des échéances comprises entre un et cinq ans. Celles envers des parties liées ont des échéances de plus de cinq ans.

9 CAPITAUX PROPRES	AU 31.03.2025 CHF	AU 31.03.2024 CHF
Capitaux propres au 01.04.2024 / 01.04.2023	336'411'521	321'244'520
Bénéfice de l'exercice	26'548'493	26'899'203
Dividende	-12'300'000	-12'300'000
Dividende sur propres actions détenues au moment du paiement du dividende	158'334	36'054
Variation des actions propres détenues	-4'698'820	-1'216'071
Résultat sur cession d'actions propres	-8'653	-6'130
Goodwill d'acquisition	-2'896'494	-800'015
Capitaux propres du groupe	343'214'381	333'857'561
Variation de la part des actionnaires minoritaires et élimination de fonds propres	341'219	2'553'960
CAPITAUX PROPRES GLOBAUX AU 31.03.2025 / 31.03.2024	343'555'600	336'411'521

Les informations sur la détention et le mouvement des propres actions figurent en note 2.6 de l'annexe aux comptes annuels de HOLDIGAZ SA (voir page 30).

NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

10 PRODUITS NETS DES VENTES DE BIENS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES	2024-2025 CHF	2023-2024 CHF
Ventes de gaz naturel	222'991'017	217'476'423
Autres prestations du secteur du Gaz	4'791'929	3'484'804
Prestations du secteur des Techniques du bâtiment	63'869'457	66'329'178
Prestations du secteur des Énergies renouvelables	27'697'480	29'161'603
TOTAL	319'349'883	316'452'008

Les *Ventes de gaz naturel* comprennent les produits relatifs à la vente du gaz et aux taxes mensuelles d'abonnements dans 152 communes du Chablais vaudois et valaisan, de la Riviera, de la Veveyse fribourgeoise, de la Broye et du Plateau vaudois. Les quantités de gaz vendues totalisent 1'377 GWh, soit une hausse de 6,6% par rapport à l'exercice précédent en raison de températures plus fraîches.

Les *Autres prestations du secteur du Gaz* comprennent principalement les prestations facturées pour la réalisation d'installations de distribution de gaz et de télécomptage. Ces prestations ont été essentiellement fournies sur les réseaux desservis. Les activités de la société Corelltech SA sont également comprises dans ce poste. Celles-ci ainsi que le secteur des *Techniques du bâtiment* (sanitaire, chauffage, ventilation, climatisation, cogénération) et celui des *Énergies renouvelables* (énergie solaire, gestion et valorisation des déchets organiques et de stations d'épuration, injection de biogaz) ont connu une activité couvrant la Suisse romande.

11 PROPRES PRESTATIONS PORTÉES À L'ACTIF

Des travaux internes, réalisés essentiellement pour des extensions, des rénovations de réseaux de gaz, des installations de stations GNC (gaz naturel comprimé pour la mobilité) et d'un système de télécomptage sont portés en augmentation des *Actifs immobilisés* pour CHF 6'807'908 (CHF 7'665'616 en 2023-2024) et pour CHF 4'058'115 de prestations pour le développement de véhicules (CHF 3'361'623 en 2023-2024).

12 CHARGES DE MATÉRIEL ET DE PRESTATIONS DE TIERS

Ces charges comprennent le coût d'achat du gaz livré, le prix de revient de toutes les fournitures nécessaires à l'exécution des travaux d'installations, le prix de revient des appareils vendus ainsi que le coût des prestations de tiers.

13 CHARGES DE PERSONNEL

Ces frais sont composés des rémunérations payées au personnel ainsi que des charges sociales patronales.

14 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Ces autres charges regroupent les frais :

- d'entretien des infrastructures gazières ;
- d'entretien et de relevé des compteurs de gaz ;
- de locaux ;
- de transport ;
- d'énergie ;
- généraux d'administration.

15 AMORTISSEMENTS ET CORRECTIONS DE VALEUR SUR DES POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	2024-2025 CHF	2023-2024 CHF
Immobilisations financières (participations non consolidées / titres à long terme)	21'856'727	2'250'000
Immobilisations incorporelles	3'678'691	2'867'055
Immobilisations corporelles (voir note 4)	22'121'350	21'704'729
TOTAL	47'656'768	26'821'784

16 DISSOLUTIONS DE PROVISIONS D'EXPLOITATION

Le poste *Dissolutions de provisions d'exploitation* au compte de résultat pour CHF 12'572'362 (CHF 6'224'397 en 2023-2024) couvre des charges effectives de l'exercice. Les dépenses attribuables à des provisions spécifiques sont directement débitées dans lesdites provisions.

17 PRODUITS FINANCIERS	2024-2025 CHF	2023-2024 CHF
Dividendes des participations non consolidées	4'760	2'380
Autres produits financiers	8'008'693	15'494'760
TOTAL	8'013'453	15'497'140

Les *Autres produits financiers* comprennent les dividendes de titres détenus à long terme, dont celui de Gaznat SA d'un montant de CHF 3'115'228 (CHF 5'518'668 en 2023-2024), de EIP Energy-Transition Infrastructure Holding Sàrl d'un montant de CHF 1'488'377 (CHF 0 en 2023-2024), de EIP Renewables Invest SCS d'un montant de CHF 0 (CHF 3'532'682 en 2023-2024) ainsi que des revenus de CHF 2'290'683 au titre de dividende et intérêts sur prêt provenant de FluxSwiss Sàrl (CHF 5'309'226 en 2023-2024).

Une rémunération pour garantie financière accordée à une société partenaire a également été enregistrée pour CHF 155'600 (CHF 233'400 en 2023-2024).

18 CHARGES FINANCIÈRES

Les *Charges financières* comprennent des frais financiers ainsi que des pertes de change réalisées et non réalisées sur des actifs financiers.

19 PRODUITS HORS EXPLOITATION

Les *Produits hors exploitation* comprennent des loyers des locaux loués à des tiers pour CHF 1'937'062 (CHF 1'907'037 en 2023-2024) et des charges d'immeubles y relatives pour CHF 479'465 (CHF 513'736 en 2023-2024).

20 PRODUITS EXCEPTIONNELS, UNIQUES OU HORS PÉRIODE	2024-2025 CHF	2023-2024 CHF
Bénéfice sur cession d'actifs immobilisés	95'649	129'310
Autres produits exceptionnels	260'130	984'016
TOTAL	355'779	1'113'326

21 CHARGES EXCEPTIONNELLES, UNIQUES OU HORS PÉRIODE

Il s'agit principalement de diverses charges relatives à des exercices antérieurs.

22 IMPÔTS ET PRESTATIONS CONVENTIONNELLES AUX COMMUNES CONCÉDANTES	2024-2025 CHF	2023-2024 CHF
Impôts de l'exercice	10'036'083	7'922'738
Impôts des exercices précédents	-493'393	-860'794
TOTAL	9'542'690	7'061'944

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE HOLDIGAZ SA

RAPPORT SUR L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de HOLDIGAZ SA et de ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 mars 2025, le compte de résultat consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (pages 4 à 19) sont conformes à la loi suisse et aux principes de consolidation et d'évaluation décrits en annexe.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés, des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés conformément aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir les comptes consolidés sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes consolidés ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener le groupe à cesser son exploitation.
- nous planifions et réalisons l'audit des comptes consolidés afin de recueillir des éléments probants suffisants et appropriés sur les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion d'audit sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit des comptes consolidés. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au Conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

RAPPORT SUR D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA

Alexandre Probst
Expert-réviser agréé
Réviser responsable

Myriam Roulin
Expert-réviser agréée

Lausanne, le 13 août 2025

03

COMPTES CONSOLIDÉS

23

COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS

24 **BILAN**

26 **COMPTE DE RÉSULTAT**

27 **TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE**

28 **ANNEXE**

33 **PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE AU BILAN**

34 **RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE HOLDIGAZ SA**

BILAN

ACTIF	NOTES	AU 31.03.2025 CHF	AU 31.03.2024 CHF
ACTIFS CIRCULANTS			
Trésorerie		12'972'805	1'200'187
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services envers des participations		1'118'839	870'134
Autres créances à court terme			
- envers des tiers		830'497	408'086
- envers des participations		12'800'925	24'842'893
Actifs de régularisation	2.1	57'736'763	42'436'371
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS		85'459'829	69'757'671
ACTIFS IMMOBILISÉS			
Immobilisations financières	2.2	361'613'102	365'578'784
Participations	2.3	134'391'891	125'044'669
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS		496'004'993	490'623'453
TOTAL ACTIF		581'464'822	560'381'124

PASSIF	NOTES	AU 31.03.2025 CHF	AU 31.03.2024 CHF
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services			
- envers des tiers		72'408	36'961
- envers des participations		638'941	1'123'583
Dettes à court terme portant intérêt envers des participations		163'656'307	163'355'436
Autres dettes à court terme			
- envers des tiers		256'925	9'146
- envers des participations		564'074	899'276
Passifs de régularisation		486'075	389'384
Provisions à court terme	2.4	6'461'367	5'905'470
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		172'136'097	171'719'256
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME			
Dettes à long terme portant intérêt	2.5		
- envers des tiers		5'333'470	5'408'438
- envers des organes		3'925'517	3'056'983
Provisions à long terme	2.4	101'708'558	97'523'709
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		110'967'545	105'989'130
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS		283'103'642	277'708'386
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions		20'500'000	20'500'000
Réserve légale générale issue du bénéfice		10'250'000	10'250'000
Réserves facultatives issues du bénéfice		229'374'546	214'374'546
Actions propres	2.6	-6'125'381	-1'426'561
Bénéfice au bilan	2.7		
- Report		11'824'434	5'818'590
- Bénéfice de l'exercice		32'537'581	33'156'163
TOTAL CAPITAUX PROPRES		298'361'180	282'672'738
TOTAL PASSIF		581'464'822	560'381'124

COMPTE DE RÉSULTAT

	NOTES	DU 01.04.2024 AU 31.03.2025 CHF	DU 01.04.2023 AU 31.03.2024 CHF
Produits des participations	2.8	69'863'489	51'632'674
Produits financiers	2.9	7'136'366	11'826'112
Autres produits		10'123	10'090
TOTAL PRODUITS		77'009'978	63'468'876
Achats de services à des entités du groupe		-9'919'137	-9'925'294
Charges financières		-3'767'379	-2'265'388
Autres charges d'exploitation		-2'326'539	-2'325'744
Amortissements et corrections de valeur sur des postes de l'actif immobilisé	2.10	-23'071'727	-2'250'000
Dotations aux provisions		-18'100'033	-15'140'316
Dissolution de provisions		12'572'362	2'250'000
TOTAL CHARGES		-44'612'453	-29'656'742
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		32'397'525	33'812'134
Impôts directs	2.11	140'056	-655'971
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE		32'537'581	33'156'163

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	DU 01.04.2024 AU 31.03.2025 CHF	DU 01.04.2023 AU 31.03.2024 CHF
Bénéfice de l'exercice	32'537'581	33'156'163
Amortissements et corrections de valeur sur l'actif immobilisé	23'071'727	2'250'000
Perte de change sans influence sur les liquidités	1'368'228	-
Variation des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	-248'705	-199'997
Variation des autres créances à court terme et des actifs de régularisation	-4'380'986	-3'621'545
Variation des dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	-449'195	-19'365
Variation des autres dettes à court terme et des passifs de régularisation	9'268	-475'821
Variation des provisions	4'740'746	9'736'367
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	56'648'664	40'825'802
Investissement dans des participations	-13'007'178	-5'123'150
Cession de participations	1	-
Investissement dans des immobilisations financières	-24'712'785	-58'016'806
Remboursement ou cession d'immobilisations financières	8'598'618	3'900'059
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-29'121'344	-59'239'897
Distribution de bénéfices aux actionnaires (dividendes)	-12'141'666	-12'263'946
Acquisition d'actions propres	-4'873'323	-1'285'638
Vente d'actions propres	165'850	63'437
Variation des liquidités résultant de dettes à court terme portant intérêt	300'871	29'862'959
Entrées / Sorties de liquidités résultant de dettes à long terme portant intérêt	793'566	443'689
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-15'754'702	16'820'501
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	11'772'618	-1'593'594
Justification :		
Solde de trésorerie au 1 ^{er} avril	1'200'187	2'793'781
Solde de trésorerie au 31 mars	12'972'805	1'200'187
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	11'772'618	-1'593'594

ANNEXE

1. PRINCIPES

1.1 GÉNÉRALITÉS

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions légales en vigueur (titre trente-deuxième du Code des obligations). Les principes d'évaluation appliqués, non prescrits par la loi, sont décrits ci-après. À cet égard, afin d'assurer sa prospérité à long terme, HOLDIGAZ SA saisit la possibilité de constituer et de dissoudre des réserves latentes.

1.2 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET PARTICIPATIONS

Les *Immobilisations financières* comprennent des prêts et des titres détenus à long terme. Les titres d'entités dont HOLDIGAZ SA détient au moins 20% des droits de vote sont inclus dans la rubrique *Participations*. Les immobilisations financières et les participations sont évaluées au maximum au coût d'acquisition, déduction faite des éventuelles corrections de valeur.

1.3 ACTIONS PROPRES

Les *Actions propres* figurent au bilan au coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. En cas de revente ultérieure, le bénéfice ou la perte est directement imputé aux réserves de capital.

2. NOTES SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

2.1 ACTIFS DE RÉGULARISATION

	AU 31.03.2025 CHF	AU 31.03.2024 CHF
Dividendes à recevoir de participations et de titres détenus à long terme	57'391'830	41'976'048
Autres actifs de régularisation	344'933	460'323
TOTAL	57'736'763	42'436'371

Les dividendes à recevoir ont été acceptés ou seront acceptés par les assemblées générales des sociétés concernées avant la tenue de l'Assemblée générale de HOLDIGAZ SA.

2.2 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	AU 31.03.2025 CHF	AU 31.03.2024 CHF
Titres détenus à long terme	240'852'737	262'823'598
Prêts à long terme à des tiers	585'722	219'858
Prêts à long terme à des participations	118'610'990	102'535'328
Autres immobilisations financières	1'563'653	-
TOTAL	361'613'102	365'578'784

2.3 PARTICIPATIONS	CAPITAL- ACTIONS CHF	DÉTENTION AU 31.03.2025 %	DÉTENTION AU 31.03.2024 %
Holdigaz Prestations SA, Vevey (prestations de services aux sociétés du groupe)	100'000	100	100
Holdigaz Production SA, Vevey (prestations aux sociétés du groupe dans le domaine de l'énergie)	100'000	100	100
Holdigaz Immobilier SA, Vevey (achat, vente et exploitation d'immeubles)	8'000'000	100	100
Energiapro SA, Vevey (fourniture d'énergie)	1'000'000	100	100
Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA, Vevey (développement et gestion d'un réseau de distribution de gaz naturel)	10'500'000	100	100
Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA, Aigle (développement et gestion d'un réseau de distribution de gaz naturel)	10'000'000	100	100
Cosvegaz SA, Cossonay (développement et gestion d'un réseau de distribution de gaz naturel)	10'000'000	100	100
Corelltech SA, Vevey (analyse de réseaux et détection de fuites d'eau et de gaz)	200'000	100	100
Holdibat SA, Vevey (gestion de projets dans le domaine des techniques du bâtiment)	100'000	100	100
Joseph Diémand SA, Forel (Lavaux) (prestations dans le domaine sanitaire)	1'000'000	100	100
Brauchli SA, Forel (Lavaux) (prestations dans le domaine du chauffage)	1'000'000	100	100
Roos Ventilation SA, Forel (Lavaux) (prestations dans les domaines de la ventilation et de la climatisation)	300'000	100	100
Taxa SA, Forel (Lavaux) (prestations dans les domaines du chauffage et des appareils de combustion et de stockage)	300'000	100	100
CoGen SA, Forel (Lavaux) (prestations dans le domaine des systèmes énergétiques)	100'000	100	100
Ecorecyclage SA, Lavigny (traitement des déchets et production de biogaz et de compost)	5'000'000	100	100
Agena SA, Forel (Lavaux) (installation d'appareils en relation avec l'énergie solaire)	200'000	100	100
NovoEnergies SA, Vevey (prestations dans le domaine de l'énergie solaire)	100'000	100	100
Gazobois SA, Cossonay (recherche dans le domaine de la production de gaz à partir de bois)	120'000	100	100
Swiss Gas Invest SA, Vevey (achat / vente de participations dans le domaine du gaz naturel) Plus part indirecte au capital au travers de Gaznat SA 2,94% / 2,94%	3'800'000	52,63	52,63
Softcar SA, Fribourg ¹ (développement, production et commercialisation de véhicules électriques alimentés au gaz naturel, à faible empreinte écologique)	444'773	75,67	69,95
Lindja SA, Vevey ² (développements de projets renouvelables)	100'000	50	-

¹ Le capital-actions a été augmenté durant l'exercice 2024-2025, passant de CHF 360'213 à CHF 444'773.

² La participation de 50% au capital de Lindja SA a été acquise le 16 janvier 2025 pour un montant de CHF 50'000.

2.3 PARTICIPATIONS (SUITE)	CAPITAL-ACTIONS CHF	DÉTENTION AU 31.03.2025 %	DÉTENTION AU 31.03.2024 %
AGEPP SA, Lavey-Morcles (développement de projets de forage géothermique dans la région de Lavey)	5'000'000	21,72	21,72
Nordur Power SNG SA, en liquidation, Berne ¹ (développement, financement, réalisation et commercialisation de projets dans le domaine de la production de gaz renouvelable en Islande et en Norvège)	100'000	-	31
Petrosvibri SA, Vevey (recherche d'hydrocarbures liquides ou gazeux, mise en œuvre d'un projet de géothermie) Plus part indirecte au capital au travers de Gaznat SA 10,3% / 10,3%	50'000	34	34
Swiss Green Gas International AG, Baden ² (extraction et approvisionnement en gaz renouvelable)	7'444'000	45	45
Alpiconcept Engineering SA, Bouveret ³ (conception, recherche et développement dans le domaine de l'ingénierie et du design)	148'330	34	-

¹ La liquidation de la société étant terminée, sa radiation a été prononcée en date du 19 février 2025.

² Le capital-actions a été augmenté durant l'exercice 2024-2025, passant de CHF 6'444'000 à CHF 7'444'000.

³ La participation de 34% au capital d'Alpiconcept Engineering SA a été acquise le 24 janvier 2025 pour un montant de CHF 4'907'146.

2.4 PROVISIONS

Les provisions sont destinées à prendre en charge une part de risques inhérents aux contraintes des marchés dans lesquels sont actives les participations ainsi que les risques liés à la diversification des affaires dans le domaine gazier.

2.5 STRUCTURE D'ÉCHÉANCE DES DETTES À LONG TERME PORTANT INTÉRÊT

Les dettes ont une échéance entre un et cinq ans.

2.6 ACTIONS PROPRES	AU 31.03.2025 Nombre d'actions nominatives	AU 31.03.2024 Nombre d'actions nominatives
Solde au 01.04	9'597	1'295
Achats	34'629	8'730
Cessions	-1'174	-428
SOLDE AU 31.03	43'052	9'597

Au cours de l'exercice, les *Actions propres* ont été achetées à un prix moyen par action de CHF 141 (CHF 147 en 2023-2024) et vendues à un prix moyen par action de CHF 141 (CHF 148 en 2023-2024). La valeur comptable des *Actions propres* détenues par HOLDIGAZ SA se monte à CHF 6'125'381 au 31 mars 2025 (CHF 1'426'561 au 31 mars 2024).

2.7 BÉNÉFICE AU BILAN	AU 31.03.2025 CHF	AU 31.03.2024 CHF
Solde au 01.04	38'974'753	33'088'666
Distribution de dividendes (hors part sur actions propres détenues)	-12'141'666	-12'263'946
Attribution à la réserve facultative issue du bénéfice	-15'000'000	-15'000'000
Résultat sur cession d'actions propres imputé directement au bénéfice au bilan	-8'653	-6'130
Résultat de l'exercice	32'537'581	33'156'163
SOLDE AU 31.03	44'362'015	38'974'753

2.8 PRODUITS DES PARTICIPATIONS	2024-2025 CHF	2023-2024 CHF
Dividendes	54'224'222	36'457'380
Management fees	15'639'267	15'175'294
TOTAL	69'863'489	51'632'674

Les *Management fees* sont facturés par HOLDIGAZ SA aux sociétés opérationnelles du groupe en contrepartie des services administratifs rendus et de la gestion stratégique du groupe.

2.9 PRODUITS FINANCIERS

Les *Produits financiers* comprennent les revenus d'intérêts sur les prêts à des participations ainsi que les dividendes reçus des titres détenus à long terme.

2.10 AMORTISSEMENTS ET CORRECTIONS DE VALEUR SUR DES POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	2024-2025 CHF	2023-2024 CHF
Ajustement de valeur sur des immobilisations financières	19'411'772	2'250'000
Ajustement de valeur sur des participations	3'659'955	-
TOTAL	23'071'727	2'250'000

2.11 IMPÔTS DIRECTS	2024-2025 CHF	2023-2024 CHF
Impôts de l'exercice	-441'200	-721'494
Impôts des exercices antérieurs (remboursement)	581'256	65'523
TOTAL	140'056	-655'971

3. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

3.1 EMPLOIS À PLEIN TEMPS

HOLDIGAZ SA n'emploie aucun personnel.

3.2 ENGAGEMENTS CONDITIONNELS	AU 31.03.2025 CHF	AU 31.03.2024 CHF
CAUTIONNEMENTS ET OBLIGATIONS DE GARANTIE		
Cautionnements en faveur de sociétés du groupe	3'300'000	3'300'000
Garanties en faveur de tiers	112'428	67'582

HOLDIGAZ SA s'est engagée à couvrir les charges annuelles de Gaznat SA à hauteur de son pourcentage de détention.

3.3 ACTIFS ENGAGÉS POUR OCTROI DE GARANTIE DE BONNE EXÉCUTION	AU 31.03.2025 CHF	AU 31.03.2024 CHF
Immobilisations financières mises en gage	1'563'654	-

3.4 HONORAIRES DE L'ORGANE DE RÉVISION	AU 31.03.2025 CHF	AU 31.03.2024 CHF
Prestations de révision	56'900	51'900

PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE AU BILAN

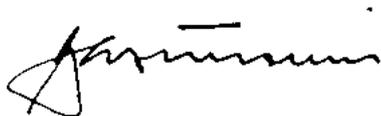
BÉNÉFICE AU BILAN	CHF
Bénéfice reporté	11'833'087
Résultat sur cession d'actions propres	-8'653
Total bénéfice reporté	11'824'434
Bénéfice de l'exercice	32'537'581
BÉNÉFICE AU BILAN	44'362'015

Le Conseil d'administration propose la répartition du bénéfice au bilan sur les bases suivantes :

Dividende de CHF 8 par action	16'400'000
Attribution à la réserve facultative issue du bénéfice	17'000'000
Report à nouveau	10'962'015
TOTAL	44'362'015

Aucun dividende n'est versé sur les actions propres.

Nos remerciements s'adressent aux directions des sociétés opérationnelles ainsi qu'à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs du groupe pour leur engagement. Leur travail efficace au service de nos sociétés contribue de manière déterminante aux bons résultats de l'exercice.



Philippe Petitpierre
Président et Administrateur-délégué



Fernand Mariétan
Vice-président

Vevey, le 3 juillet 2025

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE HOLDIGAZ SA

RAPPORT SUR L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de HOLDIGAZ SA (la Société), comprenant le bilan au 31 mars 2025, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 24 à 33) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels, des comptes consolidés et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la Société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la Société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Société.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la Société à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

RAPPORT SUR D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Sur la base de notre audit réalisé en vertu de l'art. 728a, al. 1, ch. 2, CO, nous confirmons que la proposition du Conseil d'administration est conforme à la loi suisse et aux statuts, et nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Alexandre Probst
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Myriam Roulin
Expert-réviseur agréée

Lausanne, le 13 août 2025

